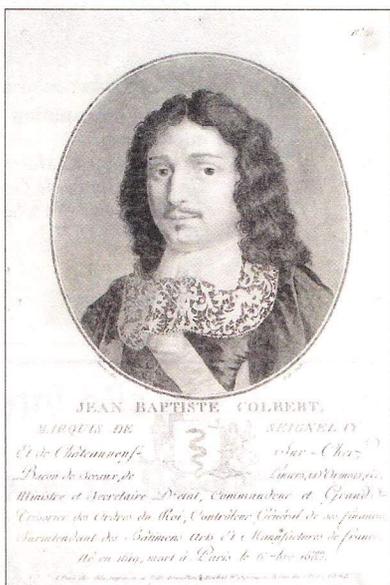


François Viennay-Pachot du Bourg d'Oisans, bourgeois de Québec

par Georges Salamand

Du « Grand Oisans sauvage », célébré par SAMIVEL, aux confins glacés des terres de « Maria Chapdelaine » de Louis HEMON, la belle vie de François VIENNAY-PACHOT, fils de Claude et de Laurence GAY, natif, en 1635, du Bourg d'Oisans, est faite d'aventures, de hasards et de rencontres. Car c'est peu d'affirmer que ce garçon avait la bougeotte ! Colporteur, il quitte très tôt le toit familial et alpestre pour se retrouver forain à La Rochelle, ville qui garde encore les cicatrices du terrible siège. Ambitieux, notre Dauphinois jette son dévolu d'épousailles sur Jeanne AVAMY, fille d'un riche quincaillier de la ville. C'est dit ! François, entouré de mioches, se fera pour le restant de ses jours, comme son beau-père, vendeur de casseroles, couteaux et fourchettes. Voire ! Car la mort brutale de sa jeune épouse - après avoir mis au monde six enfants - provoque une nouvelle fuite, vers la Nouvelle-France, cette fois, cette envoûtante province d'Amérique où il parvient vers 1678, bien décidé à faire fortune.

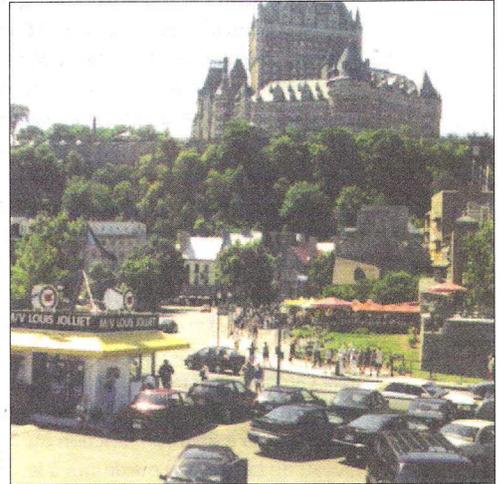


Le négociant

Ayant ouvert un premier magasin dans la vieille ville de Québec, François n'a que le modeste statut de forain, c'est-à-dire de commerçant provisoire qui ne peut commercer avec les indigènes et doit cesser toute activité du 15 juin au 15 septembre. Cependant, le 24 avril 1681, notre ami - devenu très riche - est fait bourgeois-marchand de Québec, où il s'installe dans la basse-ville, dans plusieurs maisons acquises du Grand Séminaire. Son commerce n'est plus dans les batteries de cuisine, mais dans les fourrures précieuses et la dentelle de luxe pour les dames et les officiers, nombreux, de la Belle Province. Personnage aisé, François convole pour la seconde fois avec une demoiselle de petite noblesse, Charlotte JUCHEREAU de SAINT-DENIS, qui lui donnera seize enfants. La descendance canadienne est assurée. En réalité et pour être franc, seules la pêche et la chasse passionnent notre homme. Dès 1684, VIENNAY-PACHOT va écrire à son protecteur, le marquis de SEIGNELAY, fils et successeur du grand COLBERT, pour lui demander l'attribution d'une marque de commerce sur la baie d'Hudson « *extrêmement peuplée par des Indiens qui n'avoient jamais veue d'Européens avant, vivant de la chair de castors dont-ils brûlaient les peaux* ». Une fortune qui, hélas, partait alors en fumée !

Chasse, pêche et traditions

Ayant obtenu ces nouveaux droits de commerce, François fait l'acquisition de la seigneurie de La Rivière-Mitis - qui deviendra par la suite « Pachot » - afin d'utiliser ce nouveau domaine comme base, cette fois-ci, pour « *faire des pesches de molüe, baleynes, lous-marins, marsouins et autres qui pourraient se faire dans le golphe et fleuve Saint-Laurent* ». Nous sommes en 1684, six ans après l'arrivée de l'enfant du Bourg d'Oisans à Québec... Trois ans plus tard, VIENNAY-



Québec, la basse ville.

PACHOT est l'un des armateurs les plus fortunés du Canada. Ses bateaux : « le Saint-François », « le Saint-Joseph », « La Justice » ou « Le Saint-Nom de Jésus » font commerce entre la Belle Province et le port de La Rochelle. Devenu l'un des directeurs de la puissante Compagnie du Nord, notre Dauphinois va financer entièrement, en 1694, l'expédition de Louis JOLLIET afin d'établir les cartes précises de pêche et du commerce des côtes du Labrador. À cette époque, JOLLIET est une légende vivante rendue célèbre par l'expédition - en compagnie du Père MARQUETTE - sur le fleuve Mississippi. L'expédition de dix-huit hommes, dite « du 56° parallèle », va pleinement réussir et JOLLIET décidera à regret le retour à Québec, « *ne voyant pas lieu de trouver de sistost de sauvages dont le trafic peut payer ce que le vaisseau coustoit tous les jours, nous résolûmes de chercher hâvre et de s'en retourner* ». Très fortuné et puissant, après l'acquisition, grâce à SEIGNELAY, de tous les droits de pêche et de chasse sur l'étendue des terres de Mingan, François VIENNAY-PACHOT, seigneur de La Rivière-Mitis-Pachot, meurt à Québec le 2 septembre 1698. Sa veuve, remariée, deviendra comtesse de Saint-Laurent après le rachat, en 1702, de cette terre célèbre, symbole de la présence française au Canada.